

Projet

Reverse Linkage entre la Guinée et la Tunisie pour l'amélioration des chaînes de valeur de l'export des filières Mangue et Anacarde

« DEXFIMA »

Termes de références

Pour le recrutement d'un expert international

Structuration et Accompagnement des Organisations Professionnelles et Interprofessionnelles Agricoles dans le cadre d'une Approche de Chaîne de Valeur

**Ateliers régionaux de sensibilisation
L'articulation des maillons des deux chaînes de valeur par
l'interprofession**

1. Présentation du Projet:

Le projet « DEXFIMA » est un projet de coopération sud-sud, initié dans le cadre du mécanisme Reverse Linkage du Groupe de la BID, et dont l'objectif global est de contribuer au développement et à l'amélioration de la compétitivité des filières Mangues et Anacarde à l'exportation dans le cadre d'une approche de chaîne de valeur.

Les objectifs spécifiques du projet portent sur :

1. Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des institutions en charge de la promotion des exportations des filières mangue et anacarde ;
2. La mise en place de l'interprofession pour les deux chaînes de valeur mangue et anacarde et le renforcement de leur capacité dans l'élaboration des stratégies et plans de développement des filières orientées par les marchés ;
3. La mise à niveau d'entreprises économiques et la Diversification de l'offre exportable de la filière mangue grâce au développement de l'activité mangue séchée

4. L'accompagnement des institutions d'appui et des opérateurs économiques de deux chaînes de valeur dans le processus d'accès aux marchés et la formation des conseillers en exportation.

Pour atteindre ces objectifs le projet prévoit d'accompagner l'ensemble des acteurs des deux chaînes de valeurs mangue et anacarde à mieux s'organiser sous forme d'organisations interprofessionnelles fédératrices et efficaces jouant pleinement leurs rôles en matière de promotion et de développement des chaînes de valeur agricoles.

2. Cadre de l'activité

La mangue et l'anacarde sont produits principalement dans des vergers de petites tailles, dispersées à travers le pays. Les offres qui connaissent ainsi une certaine atomisation ne peuvent pas conquérir des parts de marchés sans la conception et la mise en place de stratégies concertées entre les producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur.

En effet, à l'heure de la mondialisation de l'économie et d'une concurrence accrue sur le marché des produits agricoles, l'articulation des maillons de la chaîne de valeur et la prise en main du développement de la filière par les professionnels de la filière constitue un préalable et une condition nécessaire à l'amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés d'exportation.

Bien que les deux chaînes de valeurs mangue et anacarde soient relativement étoffées au niveau des organisations professionnelles (plusieurs groupements d'intérêt économique, associations des pisteurs etc.), la faiblesse des capacités techniques et professionnelles des acteurs et des organisations a été constatée à différents niveaux de ces deux filières (production, collecte, conditionnement, négociation et contractualisation, etc.).

Aussi l'interprofession constitue une réelle opportunité pour les différents acteurs de tracer ensemble les voies pour la promotion de la filière, tout en tenant compte des préoccupations et des exigences de chacun. La structuration de la chaîne de valeur par l'interprofession vise ainsi à créer un forum entre les acteurs d'une filière dans le cadre des grandes orientations de la politique agricole du pays, pour arrêter une stratégie commune de développement de la chaîne de valeur et de mettre en place une masse critique pour favoriser le plaidoyer des acteurs.

3. Objectif des ateliers : L'articulation des maillons des deux chaînes de valeur par l'interprofession :

La mise en place d'un cadre fédérateur qui devrait permettre de mobiliser les énergies de tous les acteurs qui gravitent autour des deux chaînes de valeur identifiées.

4. Principales composantes de l'activité

Trois ateliers d'appropriation du concept de la chaîne de valeur sont programmés au niveau des régions (la région de Kindia et de Kankan pour la mangue et la région de Boké et de Kankan pour l'anacarde) pour la mise en place de l'interprofession au niveau des régions.

Ces ateliers vont permettre de :

- ✓ comprendre le bien fondé de s'organiser en filière et de solidariser les efforts de tous les acteurs de la chaîne de valeur ;
- ✓ créer des synergies et des canaux de communication entre les différents acteurs ;
- ✓ développer le sentiment d'appartenance à une communauté plus large (toute la chaîne de valeur) et que le succès ne peut être que commun et partagé ;
- ✓ identifier les problèmes qui peuvent être résolus en interprofession et la responsabilité incombant à chaque maillon dans une chaîne de valeur.
- ✓ Constitution d'un premier noyau de l'interprofession au niveau de la région qui participera aux étapes futures pour la création de l'interprofession au niveau national.

L'objectif étant de permettre aux représentants de chaque filière de discuter sur les contraintes et opportunités de la filière dans ses diverses composantes, et ensuite de débattre sur les conditions nécessaires pour mettre en place une organisation interprofessionnelle (OIP) et dans le cas où cette dernière existe, il revient de voir quel est son état de développement, quels sont les contraintes qu'elle rencontre et les mesures à mettre en place afin de renforcer son fonctionnement.

Ces ateliers régionaux seront suivis par l'organisation de deux ateliers nationaux, dédiés respectivement à la chaîne de valeur mangue et la chaîne de valeur anacarde et devant aboutir à la mise en place des deux interprofessions au niveau national.

5. Cadre logique de l'activité : Activité 5, Axe I de l'aide-mémoire du projet.

6. Durée de l'Atelier et Population cible

Chaque atelier s'étalera sur trois jours et regroupera une cinquantaine de participants représentant tous les acteurs opérants au niveau de la chaîne de valeur concernée au niveau de la région. Il s'agit principalement des représentants :

- ✓ Des associations des planteurs agricoles ;
- ✓ Des associations des pisteurs (collecteurs transporteurs) ;
- ✓ Des associations et/ou des représentants des exportateurs (unités de conditionnement et de transformations) ;
- ✓ Des associations et des groupements de femmes productrices de mangues séchées ;

- ✓ Des représentants des Organisations patronales (chambre de l'Agriculture, chambre de commerce etc..)
- ✓ Des représentants des structures et institutions départementales ;
- ✓ Des représentants des institutions publiques (Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce, AGUIPEX, Douanes etc...).

Dans un souci d'efficacité les trois ateliers régionaux seront organisés d'une manière successive, conformément à un calendrier proposé par l'AGUIPEX.

7. Expertise nécessaire

L'animation des ateliers régionaux nécessite la mobilisation, durant toute la durée de ces ateliers, d'un expert international dans le domaine de la Structuration et l'Accompagnement des Organisations Professionnelles et Interprofessionnelles Agricoles dans le cadre d'une Approche de Chaîne de Valeur.

Présentation de la mission de l'expert.

Les prestations de l'expert « Animation des ateliers régionaux » couvriront une série de travaux substantifs portant sur trois principales composantes:

- a. L'élaboration d'un support de formation-sensibilisation :** L'articulation des maillons de la chaîne de valeur par l'interprofession, qui explicite et présente les idées forces de ce concept :
 - Familiariser les participants du concept « Chaîne de valeur »
 - Appropriier les participants du concept « chaîne de valeur »
 - comprendre le bien fondé de s'organiser en filière et de solidariser les efforts de tous les acteurs de la chaîne de valeur ;
 - créer des synergies et des canaux de communication entre les différents acteurs ;
 - développer le sentiment d'appartenance à une communauté plus large (toute la chaîne de valeur) et que le succès ne peut être que commun et partagé ;
 - identifier les problèmes qui peuvent être résolus au niveau de l'interprofession et la responsabilité incombant à chaque maillon dans une chaîne de valeur.
 - Proposer et Présenter un cadre logique et opérationnel pour la mise en place de l'interprofession

- b. L'animation des ateliers régionaux de sensibilisation :** Chaque atelier régional compte une cinquantaine de participant.

L'objectif étant de permettre aux participants de discuter sur les contraintes et opportunités de la filière dans ses diverses composantes, et ensuite de débattre sur les conditions nécessaires pour mettre en place une organisation interprofessionnelle (OIP).

c. Le plan opérationnel post-atelier

L'atelier devra aboutir à un projet de plan opérationnel pour la mise en place de l'interprofession au niveau régional, lui-même permettant de s'insérer dans une deuxième phase à la mise en place de l'interprofession au niveau national. Ce plan opérationnel portera sur un projet de structuration et d'organisation de l'interprofession au niveau régional.

8. Livrables :

Il sera attendu de l'expert :

- Les supports pédagogiques de formation-sensibilisation des ateliers régionaux ;
- Les rapports de suivi des ateliers régionaux ;
- Le projet de l'approche opérationnelle de mise en place de l'interprofession, inspiré des échanges ayant lieu durant les ateliers régionaux.

9. Délais et charge de travail

La charge totale du travail pour la mission est estimée à vingt cinq (25) Homme/jours assurés par l'expert, dont cinq homme jours sous forme de contrepartie tunisienne et qui serviront à la préparation du support pédagogique des ateliers de sensibilisation.

Pour les vingt homme-jours, ils seront assurés en totalité en Guinée.

Le déroulement de la mission se présente comme suit :

Mission	
Cadrage des ateliers et élaboration du support pédagogique	Tunis et en télétravail avec l'AGUIPEX et l'AGCT
Journée J-1 : Voyage vers Conakry	
Journée 1 : - Matinée : Réunion préparatoire avec l'AGUIPEX et l'AGCT relative à l'atelier régional à Kindia sur la chaîne de valeur mangue - Après-midi : Départ vers Kindia	Conakry
Journée 2-3-4 Animation de l'Atelier régional à Kindia portant sur la chaîne de valeur Mangue	Kindia
Journée 5 -Réunion de suivi post atelier avec l'AGUIPEX et l'AGCT relative à l'atelier régional à Kindia sur la chaîne de valeur mangue, Puis -Départ vers Kankan	Kindia - Kankan
Journée 6	Kankan

Réunion préparatoire avec l'AGUIPEX et l'AGCT relative à l'atelier régional à Kankan sur les deux chaînes de valeur mangue et anacarde	
Journée 7 : Dimanche	Kankan
Journée 8-9-10 Animation de l'Atelier régional à Kankan sur les deux chaînes de valeur mangue et anacarde	Kankan
Journée 11 : Retour à Conakry	Conakry
Journée 12 : -Réunion de suivi post atelier avec l'AGUIPEX et l'AGCT relative à l'atelier régional à Kankan -Réunion préparatoire avec l'AGUIPEX et l'AGCT relative à l'atelier régional à Boké sur la chaîne de valeur anacarde	Conakry
Journée 12 - 13 : Samedi- Dimanche	Conakry
Journée 14 : Départ vers Boké	
Journée 15-16-17 -Animation de l'Atelier régional à Boké sur la chaîne de valeur anacarde Journée 17 après midi : -Retour à Conakry	Boké
Journée 18 : - Réunion de suivi post atelier avec l'AGUIPEX et l'AGCT relative à l'atelier régional à Boké sur la chaîne de valeur anacarde Réunion de clôture post ateliers avec l'AGUIPEX et l'AGCT relative aux trois ateliers	Conakry
Journée 19 Voyage vers Tunis	

- La mission à Conakry pour l'animation des ateliers s'étalera sur 20 jours y compris les 2 jours de déplacement (J-1 - J19)
- En plus des honoraires de 250 \$ US/j au titre des 16 jours d'expertise, l'expert aura droit à un per diem journalier de 300 \$ US au titre des 20 jours de déplacement et à une assurance internationale.

10. Qualification de l'expert :

Ayant des compétences confirmées au niveau de l'amont de la chaîne de valeur : de la phase préparation de la production agricole jusqu'à la cueillette et la collecte de la production. Les compétences demandées portent sur :

- Les différentes formes d'appui aux organisations professionnelles agricoles (OPA) : Associations, Coopératives, Groupements,

- Les techniques d'articulations entre les intervenants des OPA.
- Le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des OPA.

L'expert doit remplir les conditions ci-après :

- Avoir un diplôme universitaire technique d'ingénierie en communication / Agronomie / Economie /Gestion/ Commerce International
- Avoir une maîtrise parfaite du concept « chaine de valeur »
- disposant d'une expérience confirmée en matière de renforcement des capacités des structures et organisations professionnelles.
- Avoir participé à des projets similaires en tant que chef de projet
- Avoir une expérience professionnelle de 10 ans au minimum,

11. Aptitude professionnelle de l'expert

- Bonne aptitude au travail en équipe
- Autonome et rigoureux
- Excellentes capacités de communication et de relationnelle
- Une maîtrise parfaite de la langue française écrite et parlée
- Capacité à animer des ateliers en toute autonomie

L'expert le mieux qualifié pour la mission parmi ceux qui participent à la présente consultation sera retenu.

12. Composition de la candidature

Les candidats consultés sont invités à fournir les pièces suivantes dans leurs candidatures :

- Une lettre de motivation,
- La présentation générale du consultant (Le CV) accompagné des copies de diplômes, références similaires etc....

13. Barème de sélection de l'Expert 1 :

Critères	Conditions minimales	points
Diplôme	Diplôme universitaire technique pour un cursus d'au moins de 5 ans dans l'une des spécialités suivantes : Agronomie / Economie rurale/Gestion	10
Expérience professionnelle	10 ans Avec une bonification de 1 point pour chaque année d'expérience au-delà des dix années avec un max de 10 points supplémentaires	10 -20
Maitrise du concept de chaine	5 points par référence avec un	0-25

de valeur	max de 25 points	
disposant d'une expérience confirmée en matière de renforcement des capacités des structures et organisations professionnelles.	5 points par référence avec un max de 25 points	0-25
Disposant d'une expérience professionnelle dans une structure professionnelle ou interprofessionnelle	5 points par année d'expérience professionnelle avec un max de 20 points	0-20

